## MANDAT DE PRELEVEMENT **SEPA** (Single Euro Payments Area)

## **IDENTIFIANT CREANCIER SEPA** Référence Unique du Mandat (RUM): ..... FR03ZZZ862577 En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Communauté de Communes du Pays Loudunais à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et à votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Communauté de Communes du Pays Loudunais. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. **DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER DESIGNATION DU CREANCIER** Nom, prénom: Communauté de Communes du Pays Loudunais Adresse: **Service Education Jeunesse** Code postal: 2 rue de la Fontaine d'Adam Ville: **86200 LOUDUN** Pays: **DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER** IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC) Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif $\boxtimes$ Paiement ponctuel Signé à : Signature: Le (..../....): DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT ): Nom du tiers débiteur :

## JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

**Rappel**: En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la **Communauté de Communes du Pays Loudunais**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec Communauté de Communes du Pays Loudunais.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.